

Standards de qualité pour les formations postgrades en psychologie de la circulation (titre de spécialisation FSP)

Les standards de qualité en psychologie de la circulation spécifient les standards de qualité généraux de la FSP applicables aux cursus de formation postgrade / filières modulaires individuelles en psychologie de la circulation. Ils ont été élaborés en concertation avec la Société suisse de psychologie de la circulation (SPC), qui représente cette discipline au sein de la FSP. Ils ont été approuvés par le Comité de la FSP le 29 janvier 2021.

1. BUT ET OBJET DES STANDARDS DE QUALITÉ

Les standards de qualité pour la psychologie de la circulation définissent les exigences spécifiques à une formation postgrade en psychologie de la circulation reconnue par la FSP, sur laquelle repose le titre de spécialisation FSP:

- Profil professionnel et profil de compétences des psychologues de la circulation;
- Contenus à enseigner dans le cadre d'une formation postgrade;
- Exigences minimales relatives aux contenus de la formation postgrade et à l'expérience pratique.

2. PROFIL PROFESSIONNEL

2.1 Description

Les psychologues de la circulation s'intéressent au vécu et au comportement humains dans la circulation routière. Dans le domaine de la circulation routière, les psychologues de la circulation chargés d'effectuer un diagnostic évaluent, à l'aide de méthodes scientifiques et sur mandat des autorités, si et dans quelle mesure une personne présente un risque accru de provoquer des accidents de la route en raison d'une aptitude à la conduite restreinte par ses capacités cognitives ou sa personnalité. Dans ce cadre, le cas échéant, ils prennent en compte les informations fournies par la médecine de la circulation. Si des insuffisances en matière de conduite sont constatées, le psychologue de la circulation formule des recommandations justifiées et sur mesure ainsi que les conditions à suivre pour y remédier et pour maintenir l'aptitude à la conduite. Les résultats de l'évaluation sont consignés dans un rapport d'expertise remis à l'autorité compétente.

L'activité de psychologue de la circulation se situe à l'interface entre le droit de la circulation, le droit pénal et le droit administratif, les intérêts de la personne qui fait l'objet de l'expertise et l'objectif de sécurité maximale de la société. Outre des connaissances spécialisées, la réalisation des expertises et les décisions prises s'orientent aussi à des principes déontologiques.

2.2 Exigences

Compétences personnelles et sociales étendues, capacité d'analyse, compétences verbales différenciées et structurées, intérêt pour le vécu et le comportement dans la circulation routière, ainsi que pour la médecine et le droit.

2.3 Employeurs et mandants

En règle générale, autorités officielles (offices en charge de mesures administratives, offices de la circulation routière, Office fédéral des routes [OFROU], Office fédéral des transports [OFT], tribunaux, commissions de recours). Les prestations sont généralement rémunérées par les clients eux-mêmes ou par les institutions mandantes.

2.4 Parcours professionnel

Réalisation de diagnostics d'aptitude relevant de la psychologie de la circulation et rédaction de rapports d'expertise, dans le cadre d'une activité libérale ou d'un emploi salarié.

2.5 Formation postgrade

La formation suivante est reconnue par la FSP:

Formation postgrade en psychologie de la circulation de la Société Suisse de Psychologie de la Circulation (SPC)

2.6 Admission à la formation postgrade

Psychologues titulaires d'un diplôme de Master en psychologie (délivré par une université ou une haute école spécialisée) ou d'un diplôme d'études supérieures étranger reconnu comme équivalent par la Confédération

2.7 Titre

Psychologue spécialiste en psychologie de la circulation FSP

2.8 Cadre juridique

Le titre de «psychologue spécialiste en psychologie de la circulation FSP» est juridiquement protégé (droit privé).

2.9 Association

Société Suisse de Psychologie de la Circulation (SPC)

3. PROFIL DE COMPÉTENCES

Une formation postgrade en psychologie de la circulation reconnue par la FSP dote les personnes qui la suivent des aptitudes techniques et relationnelles nécessaires pour exercer le métier de psychologue de la circulation de façon compétente et sous leur propre responsabilité.

La liste des compétences ci-après est destinée à servir de guide pour la définition des objectifs pédagogiques d'une formation postgrade:

3.1 Compétences personnelles

Perception et gestion personnelles: capacité à évaluer, de façon réaliste, ses forces et ses faiblesses ainsi que ses possibilités et ses limites, à les accepter et à les gérer de façon responsable.

Prise de conscience de son rôle: identité propre professionnelle de psychologue avec une spécialisation en psychologie de la circulation, axée sur une théorie et une méthode précises, et capacité à analyser cette identité propre.

Réflexion: capacité à remettre en cause et à analyser l'action professionnelle, dans le cadre d'échanges réguliers avec des confrères et sur la base des théories et connaissances scientifiques et psychologiques disponibles.

Authenticité/sincérité: capacité à s'exprimer de façon authentique.

Auto-efficacité: maîtrise du concept d'auto-efficacité et confiance en sa propre capacité à effectuer correctement les actes voulus sur la base de ses propres compétences.

3.2 Compétences

Capacité de perception: capacité à identifier avec précision la situation et les intérêts de la personne qui fait l'objet de l'expertise tout en tenant compte de l'objectif de sécurité maximale de la société, sur la base de la problématique concrète à expertiser.

Respect: capacité à orienter le processus psychologique en fonction des objectifs et à préserver les droits des client-e-s tout au long de celui-ci.

Relationnel: capacité à établir et à façonner la relation avec les client-e-s de façon ciblée pendant la procédure d'expertise et à agir de façon appropriée dans les situations difficiles.

Orientation ressources et solutions: capacité à identifier, valoriser, consolider et activer les ressources et les capacités de résolution des problèmes des client-e-s, mais aussi à évaluer de façon réaliste leurs limites en matière d'aptitude à la conduite.

Discernement, réflexion et action systémique: capacité à réagir de façon professionnelle aux syndromes comportementaux ou à des événements particuliers dans le cadre de la réalisation des expertises et consignation appropriée de ces derniers dans les rapports écrits.

Collaboration interdisciplinaire: capacité de collaboration professionnelle avec des spécialistes d'autres domaines (médecine, sciences juridiques et neuropsychologie notamment).

3.3 Savoir-faire

Le savoir-faire englobe:

- une bonne compréhension et capacité de hiérarchisation des théories psychologiques fondamentales ainsi que des théories et connaissances majeures, scientifiquement fondées et/ou empiriques, de la psychologie de la circulation;
- la connaissance, la compréhension et la mise en application des bases et des procédés de diagnostic;
- des connaissances de base dans les disciplines suivantes de la psychologie: psychologie de la personnalité, psychologie du développement, psychologie sociale, biopsychologie (compréhension et application dans le cadre de la réalisation d'expertises);
- la maîtrise de connaissances approfondies dans les disciplines suivantes de la psychologie et leur mise en application dans le cadre de la réalisation d'expertises: psychologie générale, neuropsychologie, psychologie légale, psychologie clinique;
- la maîtrise et la mise en application de connaissances approfondies sur les bases théoriques et pratiques de la méthodologie et du diagnostic psychologique/des tests, plus particulièrement dans l'optique de l'évaluation des méthodes de test et d'une interprétation correcte des données recueillies;
- la connaissance des principes déontologiques applicables à l'exercice de la profession et le respect de ces principes dans des situations concrètes;
- la planification, la conduite et l'analyse d'entretiens d'investigation sur la base de théories et de méthodes scientifiquement fondées;
- la connaissance et la compréhension des conditions-cadres légales de l'exercice de la profession, notamment des grandes lignes du droit administratif et du droit pénal, ainsi que le droit de la circulation routière;
- la maîtrise des principaux champs d'intervention, principes directeurs et critères d'évaluation de la discipline connexe que constitue la médecine de la circulation (notamment des principales données concernant la prise de certaines substances, le contenu d'une expertise médicale, etc.) et leur prise en compte dans le cadre de l'exercice de la profession;

- la maîtrise des exigences formelles et relatives au contenu des expertises psychologiques et structuration conforme des rapports d’expertise (ou rédaction conforme à ces exigences des rapports d’expertises).

3.4 Compétences d’action

Les compétences d’action englobent:

- la planification et la réalisation d’expertises de psychologie de la circulation motivées par différentes raisons;
- la maîtrise des différences entre les diverses mesures d’intervention (p. ex. thérapie de la circulation, psychothérapie effectuée par un psychiatre, programme de formation, conseils en matière d’addictions) ainsi que des cadres correspondants (p. ex. coaching); formulation de recommandations personnalisées justifiées et sur mesure concernant le type et la durée de l’intervention / du cadre;
- la rédaction d’expertises bien structurées et compréhensibles pour d’autres professionnels (spécialisés);

4. CONTENU DU VOLET «CONNAISSANCES ET SAVOIR-FAIRE»

Connaissances théoriques et spécialisées

La formation postgrade se fonde sur les théories, les modèles et les résultats de la recherche acquis durant les études de psychologie dans les domaines de la psychologie générale, de la psychologie de la personnalité, de la psychologie du développement, de la psychologie clinique, de la psychologie sociale, de la neuropsychologie et de la biopsychologie.

La formation postgrade permet d’acquérir des connaissances scientifiquement fondées qui correspondent à l’état actuel de la recherche:

- **Psychologie de la circulation générale:**
 - connaissances de base générales en psychologie de la circulation, dérivées de la psychologie de la personnalité, de la psychologie du développement, de la psychologie sociale, de la neuropsychologie, de la biopsychologie et de la psychologie clinique (notamment problématiques concernant les addictions et l’abus de certaines substances ainsi que troubles de la personnalité)
- **Diagnostic en psychologie de la circulation:**
 - Exigences formelles et relatives au contenu des expertises psychologiques et aux méthodes d’expertise
 - Processus d’expertise propre à la psychologie de la circulation (attribution des mandats, planification, réalisation, évaluation)
 - Conduite d’entretiens, psychologie de la déposition
 - Psychométrie, théorie des tests et méthodologie
 - Rédaction par écrit de rapports d’expertise de qualité, irréprochables et susceptibles de recours
 - Réaction professionnelle aux syndromes comportementaux des client-e-s ou à d’autres événements dans le cadre de la réalisation des expertises
 - Interventions de psychologie de la circulation
- **Médecine:** connaissances médicales pertinentes pour la psychologie de la circulation (médecine de la circulation)

- **Droit:** cadre juridique pertinent pour la psychologie de la circulation relevant des domaines suivants: droit de la circulation routière, droit pénal, droit administratif
- **Connaissances spécifiques à la psychologie de la circulation:** comportement en matière de mobilité, comportement sur la route, infrastructure routière
- **Déontologie**

5. EXIGENCES MINIMALES RELATIVES AUX CONTENUS, À L'EXPÉRIENCE PRATIQUE ET À L'ACTIVITÉ D'ANALYSE DE LA PRATIQUE ET DE LA THÉORIE

Volet de la formation Étendue en unités de 45 minutes: 925 unités documentées au total postgrade	
Connaissances théoriques et appliquées	300 unités
Pratique professionnelle	<p>250 expertises planifiées et réalisées personnellement, ainsi que documentées par écrit, sous la forme de rapports d'expertise, effectuées dans le cadre d'un emploi salarié ou d'un contrat avec l'encadrement ou sous la supervision d'une autre personne qualifiée (titulaire d'un titre de spécialisation en psychologie de la circulation FSP/SPC), dont au minimum:</p> <ul style="list-style-type: none"> - 20 analyses cognitives hors raisons médicales (p. ex. examen du permis de conduire raté trois fois, demande d'un troisième permis de conduire) - 20 analyses cognitives portant sur des personnes ayant des problèmes médicaux - 80 analyses de personnalité portant sur des personnes sans problèmes médicaux/liés à certaines substances (p. ex. annulation du permis de conduire à l'essai, cas tombant sous le coup de l'art. 90.3 LCR) - 80 analyses de personnalité portant sur des personnes ayant des problèmes médicaux/liés à certaines substances (p. ex. conduite en état d'ébriété, conduite sous l'influence de drogues, etc.) <p>Correspond à 500 unités</p>
Activité d'analyse de la pratique et de la théorie	125 unités, dont 75 au moins en supervision individuelle.

Berne, le 29 janvier 2021